

INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE"

VILLINGEN

C.C.P. : Paris 4.841-48

68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45

Rédacteur en chef :
H. PERRON

N° 35. — DECEMBRE 1950

Prix du numéro :
15 francs



Le Bureau de l'Amicale du Stalag V B

*vous présente ses vœux
les meilleurs.*

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT

Décembre 1950. Cinq années ont passées depuis votre retour; la vie a repris ses droits, la captivité s'estompe, des difficultés économiques et politiques nous assaillent

En des temps si difficiles, nos camarades qui oublient la captivité ont bien des excuses; cependant c'est dans les périodes difficiles qu'on a besoin de renouer ses amitiés et que les orphelins, les veuves et nos camarades malades ont le plus besoin de la cohésion des anciens P.G. et de recevoir de leur Amicale une aide matérielle et morale.

Je remercie vivement les présents de leur fidélité à l'Amicale. Cette heure que vous nous consacrez ce matin et que vous n'avez pas hésité à prélever sur votre vie familiale est un gage de l'intérêt que vous portez à l'Amicale.

Votre Comité, — composé, vous le savez, de bénévoles qui se consacrent à la marche de l'Amicale et à la défense des intérêts des anciens P.G., par-delà leurs occupations professionnelles, — est heureux de vous présenter le bilan de son année d'activité.

Lors de notre dernière Assemblée générale, des camarades s'étaient empressés de nous donner leur nom pour la Commission des Fêtes. Cette dernière, sous l'impulsion intelligente et active de notre ami Perret, nous a donné la mesure de ce que le dévouement désintéressé pouvait accomplir.

Notre fête annuelle et sa tombola furent un succès financier et artistique dont le journal, pour les absents, vous a donné le compte rendu.

(Voir la suite page 4)

Notre Conseil d'administration pour 1951

Après sa réunion du 7 décembre 1950, le Conseil d'Administration se trouve composé comme suit :

Président :
LANGEVIN Joseph
Vice-Présidents :
FRANZ Jules
HOMEYER Georges
Secrétaire général :
ROGER Jean
Secrétaire adjoint et délégué pour la province :
ROSE Maurice
Trésorier :
NADLER Marcel
Trésorier adjoint :
GEHIN Emile
Journal :
PERRON Henri
Commission des fêtes :
RUPE René
Membres :
AUBEL Henri
BLIN Gaston
FAURE Henri

ET VOICI LES PROCHAINES MANIFESTATIONS DU V B

AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le 3 décembre 1950 s'est tenue à Paris, au siège de l'Amicale, 63, rue de la Chaussée-d'Antin, l'Assemblée générale.

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de Langevin, président de l'Amicale, qui souhaite la bienvenue à tous.

Le président fait remarquer que le nombre de membres présents et le nombre de pouvoirs reçus ne permettant pas d'obtenir le quorum, aucune délibération de la présente assemblée ne sera valable. En conséquence une Assemblée Générale Extraordinaire va être convoquée immédiatement dont la séance est ouverte à 10 h. 50. Le président donne alors la parole au secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale et celui de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 octobre 1949.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans observations.

Langevin fait alors le compte rendu moral depuis la dernière assemblée, compte rendu que nous publions d'autre part. Il passe ensuite la parole au trésorier qui donne lecture du compte rendu financier. Ce dernier est adopté sans observations.

Le trésorier fait alors remarquer qu'il est impossible d'établir un bilan normal de fin d'année, lorsque l'Assemblée générale est en décembre et il demande qu'à l'avenir l'Assemblée générale soit convoquée après la fin de l'exercice. Le président propose que les prochaines Assemblées générales soient convoquées le premier dimanche de février. Cette proposition est acceptée sans observations.

Le président précise alors qu'en application d'un article des statuts, l'Assemblée générale doit fixer le montant de la cotisation pour l'an-

née 1951. Langevin propose que la cotisation soit portée à 250 francs. (Voir la suite page 4)

SERVICE DU JOURNAL

ATTENTION !

A partir du 1^{er} janvier 1951, seuls les camarades à jour de leur cotisation 1950 continueront à recevoir le journal « Informations du Stalag V B ».

Jusqu'à maintenant nous avons continué à envoyer notre journal à tous les camarades adhérents, même à ceux ayant omis « de nous donner de leurs nouvelles » depuis plusieurs années.

Le prix de revient de notre bulletin, par suite d'augmentations successives (papier, routage, bandes, frais d'envoi), étant de plus en plus élevé, le Bureau de l'Amicale a décidé de supprimer le service du journal aux adhérents ayant omis de nous envoyer leur cotisation 1950.

**CAMARADES,
IL EST ENCORE
TEMPS !..**

Venez nombreux vous amusez et maintenez nos liens d'amitié
Le Dimanche 21 Janvier 1951 • Le Samedi 3 Mars 1951

à 14 heures 30
**GRANDE
MATINÉE
DANSANTE
DE L'AMICALE**

AU CLUB
DU BOUTHEON
68, Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)

**ENTRÉE
GRATUITE**

Orchestre
sous la direction
de Georges Galtier

**N'oubliez pas :
Dimanche
21 Janvier 1951**



MARKO
et
MARKI
(ex-V B)

les célèbres clowns
du Cirque Bouglione
souhaitent
à tous les anciens V B

un
**JOYEUX
NOËL**

à 20 heures 30
**GRANDE
FÊTE
ANNUELLE
DE L'AMICALE**

Salle de l'A.F.C.F.
21, rue Yves-Toudic
Paris (10^e)

**PROGRAMME
SENSATIONNEL**

On loue
dès maintenant
au siège de l'Amicale

**Prenez note :
Samedi
3 Mars 1951**

CE QU'EST LE SERVICE D'ACHAT

Nous tenons à rappeler à ceux de nos camarades qui n'ont pas encore profité du très sérieux avantage que peut leur procurer le Service d'Achats qu'ils peuvent demander un carnet de bons de réduction qui leur sera adressé (contre l'envoi de 35 francs en timbres-poste).

Ils peuvent également retirer ce carnet de réduction, qui leur sera remis sur présentation de la carte de leur Amicale, au siège du G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e), métro : Gare de l'Est, ouvert tous les jours de 9 à 19 h. sans interruption (sauf le dimanche).

Munis de ce carnet nos camarades pourront obtenir des réductions immédiates de l'ordre de 10 à 25 %, de prix de gros ou de fabrique sur tous leurs achats, notamment : Ameublement, Appareils ménagers, Appareils électriques, tous Appareils de chauffage, Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie, Maroquinerie, Articles de voyage, Habillement, Chaussures (homme, femme, enfant), Lingerie et Bonneterie, Parfumerie, T.S.F., Voitures d'enfant, Jouets, Optique et Lunetterie, Articles de Sport et Camping, Cycles et Motos, Coutellerie, tous les Combustibles, etc., etc...

Nos camarades et leur famille peuvent utilement visiter la très intéressante exposition-échantillonnage qui se tient en permanence au siège du G.E.A., où le meilleur accueil leur sera réservé.

Demandez votre carnet de bons d'achats et utilisez-le en toutes circonstances, vous serez agréablement surpris des économies sensibles que vous réaliserez en vous en servant.

AVIS IMPORTANT

pour ceux de nos camarades déjà détenteurs d'un carnet

Bien que les anciens carnets soient toujours valables, les détenteurs d'un carnet dont la couverture n'est pas cartonnée ont intérêt à échanger leur carnet ancien contre celui de la nouvelle édition qui comporte de nouveaux fournisseurs et mentionne quelques augmentations des ristournes consenties à nos amis.

Pour échanger, retourner l'ancien carnet au G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e), avec un timbre-poste pour l'envoi du nouveau.

DE TOUT... UN PEU...

Pour un orchestre de l'U.N.A.C.

Notre camarade Henri Sasser ayant bien voulu se charger de la constitution d'un groupe d'artistes bénévoles (des deux sexes) en vue des futurs concerts de l'Union Nationale des Amicales de Camps, nous adressons un pressant appel aux amateurs éventuels jouant des instruments ci-après : flûte, clarinette, hautbois, basson, cor, pistons, trombone, cor, ainsi que violon, alto à cordes, violoncelle et contrebasse à cordes, afin de réunir rapidement notre orchestre symphonique.

Nous espérons que des artistes lyriques et dramatiques voudront bien se joindre à notre phalange qui, souhaitons-le, donnera un nouvel éclat à nos prochaines fêtes.

Des renseignements sur l'organisation de ce groupe seront donnés au siège de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, les lundis et samedis, de 17 à 19 heures.

Offrez des livres

Noël approche ! Beaucoup de nos camarades organiseront des arbres de Noël. Notre service librairie vous offre un choix d'albums pour enfants à des prix imbattables. L'album 150 fr. (moins cher qu'un jouet) Remise de 20 % à partir de 25.

Le colis échantillon de 6 titres assortis : 800 fr.

D'autre part, pour les adultes, nous vous rappelons deux livres que nous vous avons déjà recommandés, écrits et édités par des camarades P.G. :

« La guerre des Humbles », de Georges Moussel, ex-VI G (395 fr. port compris; 425 fr. en envoi recommandé);

« Histoires du Temps perdu », édité par le Stalag V B. (Un fort volume de 258 pages : 350 fr.)

Adressez vos commandes et mandats à l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), C.C.P. Paris 3152-11.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Nos camarades de la Fédération nationale belge des anciens Prisonniers de Guerre nous demandent de leur procurer l'adresse des médecins français ayant soigné des prisonniers de guerre à l'hôpital Saint-Julien, de Metz, en octobre 1940 et avril 1941.

Nous serions reconnaissants aux camarades susceptibles de fournir des renseignements en cette matière de les faire parvenir d'urgence à la Direction Générale de l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

NOS PETITES ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOI

M. Michaud, ancien du VI D, 30 ans, cherche une place de gardiennage logé, même sans être rémunéré (hors de Paris). Ecrire à M. Michaud, domaine de Grandchamps, Le Pecq (Seine-et-Oise)

Jeune fille de 19 ans, d'excellente présentation et exercée au commerce, serait une parfaite vendeuse, sauf dans les commerces d'alimentation. S'adresser au Secrétariat du IV A.

Notre camarade Lerebourg, retour d'Autriche où il faisait partie des services français d'occupation, recherche petit logement ou pièce habitable ainsi qu'un emploi quelconque. Faire offres au III C.

Notre camarade André Marie, ancien du 478, à Eberswalde, travaillant actuellement debout et souffrant terriblement des jambes, recherche un emploi assis. Adresser propositions au III C.

HUITRES Producteur au consommateur

250 Portugaises fines n° 4 ou 200 Portugaises fines n° 3 gros, rendues chez vous pour 950 fr.

Mandat au C.C.P. Bordeaux 972-51

LESAGE, Ostréiculteur, Nioul-s.-Mer

Prière aux camarades de se recommander de l'U.N.A.C. en faisant leur commande.

Camarade, licencié en droit, ayant dirigé services importants, au courant méthodes modernes d'organisation, cherche poste de chef de service ou secrétaire de direction. Ecrire Direction générale de l'U.N.A.C.

On recherche pour un ancien du XI A un emploi de polisseur en coutellerie ou de manoeuvre en usine. Ecrire pour transmission à l'Amicale du Stalag XI A.

Notre camarade Farge, de Raw-Ruska, et sa femme sont sans emploi. Ils cherchent une place de vendeuse et vendeur, mais prendrait bien ce qui se présenterait. Ecrire à l'Amicale du Stalag 325.

Lerouge Eugène, ancien du III C, rue de Pontoise, à Moncourt, par Vaux-sur-Seine (Seine-et-Oise), demande place de représentant dans l'Alimentation.

Notre camarade de l'Oflag XVII A, Georges Tranchant, à Coignères, par le Mesnil-Saint-Denis (Seine-et-Oise), recherche depuis plusieurs mois un emploi en qualité de comptable.

Notre camarade de l'Oflag XVII A, Raymond Verdier, 52 ans, inspecteur d'assurances, connaissant à fond la comptabilité et l'actuariat, recherche une situation administrative ou comptable ou encore une représentation intéressante. Lui écrire 211, boulevard Raspail, à Paris.

Ancien de Raw-Ruska, dirigeant actuellement une microfilierie, demande emploi similaire, dans la même branche de préférence, dans petite entreprise, ou poste de représentant. Sérieuses références. Ecrire à Robert Payen, 10, rue Sevast, Paris (18^e).



AU COTTAGE SANITAIRE DE ST-GOBAIN (Aisne)

Le Cottage sanitaire de St-Gobain, situé en pleine forêt, abrite malheureusement encore un bon nombre de nos camarades atteints de tuberculose. Ceux-ci n'ont pas encore connu un retour joyeux au foyer comme nous en avons eu en 1945. Cette deuxième captivité, si l'on peut dire, dure depuis près de six ans.

Je m'adresse ici à tous ceux qui ont connu un de ces camarades, soit au Stalag, soit à l'hôpital, soit au Kommando, et je les prie de bien vouloir leur écrire, afin qu'ils ressentent comme autrefois la profonde amitié qui nous unissait.

La plupart des Amicales ont envoyé soit un colis, soit un mandat à leurs camarades respectifs.

Pour ceux d'entre vous qui auraient l'intention d'envoyer quelque chose, sachez que les malades du Cottage de St-Gobain ne suivent pas un régime spécial et qu'ils sont en post-cure, c'est-à-dire en bonne voie de guérison.

Merci à tous.

R. Cocset, IV A.

- I A. — BRY Roland, 57441
- II D. — SOLLIER Emile, 44405
- III A. — VANNEY Eugène, 75338
- III D. — DALLA PORTA Joseph, 61356
- IV A. — GILLET Albert, 30462
- IV A. — JUSTIN René, 25466
- V B. — LEMOINE Emile, 7770
- V C. — TANIS Antonin, 58273
- VII A. — LESQUOY Georges, 35583
- VII A. — GRELAUD René, 11308
- VII A. — SCHAB Pierre, 11301
- VIII A. — DEMARET André, 59299
- VIII C. — PIERZCHALA Jean, 3121
- X A. — SAULAIS Olivier, 50328
- XI A. — TOKATLIAN Léon, 55211
- XI A. — SALUN Yves, 3603
- XIII C. — SPILLEBAUDT Arthur, 5602
- XVII A. — TARGET Camille, 67655
- XVII B. — LEMAIRE Henri, 49495
- XVII B. — LEFORT Maurice, 3574
- F.S. 204. — CHANTEREAUX André, 2862

HERNIEUX

Le bandage sans pelotes qui tient sans sous-cuisses

MUSCULA

breveté S.G.D.G.

Ets D. Schaffner

81, boulevard de Strasbourg (Gare de l'Est)

Entrée : 18, rue St-Laurent

Bot. 78-61

Orthopédie Générale - Prothèse

OFFRES D'EMPLOI

Recherchons chauffeur connaissant région parisienne pour livraison en période d'hiver; employé à la pépinière en été. Permis poids lourds indispensable. S'adresser Pépinières Nombrot-Bruneau, 148, avenue Général Leclerc, Bourg-la-Reine

ENTRE NOUS

Notre camarade Varenne, suite de maladie, recherche personne d'un certain âge, sérieuse, de toute confiance, pour s'occuper du ménage. Ecrire à l'Amicale du III C.

LOGEMENTS

Un de nos camarades désirerait trouver une chambre meublée ou non, avec cuisine si possible, en sous-location. S'adresser au Stalag V B.

Jean Cibot, ancien de Raw-Ruska, recherche un logement, même petit. Le cas est d'autant plus intéressant que la femme de notre camarade vit à Périgueux avec ses deux enfants, et que lui travaille à Paris. Ecrire : Jean Cibot, Ets E Lecourte, 50, boulevard de Ménilmontant, Paris (20^e).

A VENDRE

5 CV Peugeot, conduite intérieure 4 portes, offerte par un ancien du IV A. Téléphoner Berny 01-58

Tandem Dery, état neuf, avec selles cuir, sacoche, équipement complet, deux pneus, deux chambres, remorque de camping. Prix à débattre. S'adresser au Bar du Beuthéon, 68, Chaussée d'Antin, Paris (9^e).

ARMAND BARRIERE
Co-proprétaire de la Maison A et R. BARRIERE Frères
45, cours du Médoc, BORDEAUX
— EX-P.G. de l'Oflag XVII A —
présente à tous les P.G. et à leurs familles,
à l'occasion des fêtes de fin d'année, sa

CAISSE DE L'AMITIÉ

aux conditions exceptionnelles ci-après :

Caisse n° 1 (18 bouteilles) 4 GRAVES Sup. 1/2 sec 1947 pour hors-d'œuvre, poissons, etc...	Caisse n° 2 (27 bouteilles) 6 GRAVES Sup. 1/2 sec 1947 pour viande blanche, poulet, veau, etc...
5 Ch. MONTGIRAUD Ht-Médoc 1943	8 Ch. MONTGIRAUD Ht-Médoc 1943
5 Ch. PAVIE-MACQUIN St-Emilion 1943	8 Ch. PAVIE-MACQUIN St-Emilion 1943
4 Ch. ROUQUETTE Loupiac 1947	5 Ch. ROUQUETTE Loupiac 1947

pour entremets et dessert
Prix : 3.950 fr. les 18 Blies | Prix : 5.850 fr. les 27 Blies
FRANCO DOMICILE - PAIEMENT APRES RECEPTION

10, RUE PIERRE-PICARD PARIS-18^e **RADIO-CARILLON** A. NOËL EXP.-G.
FOURNISSEUR DE LA F.N.C.P.G. ET ŒUVRES A.C.P.G.

SANS INTERMÉDIAIRES - SANS VOUS DÉRANGER
DIRECTEMENT DE MON ATTELIER AUX CAMARADES A.C.P.G.
EXPÉDITION RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

Pour vous rendre compte de la qualité de mes appareils règlement après réception et essai.

CARILLON 621
4 LAMPES - ALTERNATIF
MODELE MOYEN
GARANTIE : 3 ANS
(LAMPES : 6 MOIS) Rendu Domicile 13.500
LONG. 44 cm. - HAUT. 28 cm. - LARG. 24 cm.

12 MODÈLES 5 A 8 LAMPES
COMBINE RADIO-PHONO
CATALOGUE GRATUIT
CADRES ANTIPARASITES

SUR DEMANDE, FACILITÉS DE PAIEMENT

POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Voici venir l'hiver avec ses longues soirées au coin du feu, Noël et le Nouvel An avec leurs réceptions familiales. N'est-ce pas à l'occasion pour faire venir quelques bonnes bouteilles ? Et à qui vous adresser en toute confiance sinon à des camarades anciens P.G. bien placés pour vous présenter des expéditions sélectionnées à votre intention et aux conditions les plus étudiées.

C'est ainsi qu'Armand Barrière, ancien de l'Oflag XVII A, et copropriétaire de la maison A. et R. Barrière frères, 45, cours du Médoc, à Bordeaux, a préparé une « caisse de l'Amitié » dont vous trouverez la composition d'autre part.

Dans le même ordre d'idées, notre camarade Michel Janin, des Stalags XVIII, vous propose deux caisses assorties dont le prix, franco toute la France, retiendra l'attention de tous.

- Caisse « Petite Sélection »**
- 3 bouteilles vin rouge Château Haut-Blaignan 1945, Médoc, très racé;
 - 3 bouteilles vin rouge Château Durand-Moreau 1947, Puisseguin-St-Emilion;
 - 3 bouteilles vin rouge Château Siran 1946, Médoc, souple;
 - 2 bouteilles vin blanc Château De Gilton, Bordeaux supérieur, doux;
 - 1 bouteille vin blanc Château Du Mespley 1947, 1^{er} Côtes de Bordeaux.
- 12 bouteilles : 2.900 francs
- Caisse « Soirée d'Hiver »**
- 5 bouteilles vin rouge Château Haut-Blaignan 45, Médoc, très racé;
 - 5 bouteilles vin rouge Château Durand-Moreau 47, Puisseguin-St-Emilion;
 - 5 bouteilles vin rouge Château Branat-Ducru 40, St Julien, souple;
 - 5 bouteilles vin blanc Château Le Vergey 1948, Bordeaux supérieur, sec;
 - 5 bouteilles vin blanc Château Rondillon 47, Loupiac, liquoreux
- 25 bouteilles : 6.600 francs
(Tous ces vins sont mis en bouteilles au château et ces prix s'entendent toutes taxes comprises.)

Une importante maison de vins fins du Bordelais réserve aux adhérents des Amicales ses prix les plus intéressants, notamment pour ses caisses réclame :

Vins vieux en bonbonne de 15 litres
Graves sec 1947 3.000 fr.
Cérons liquoreux 3.800 fr.
Sauternes liquoreux, 1947 4.500 fr.
Médoc, 1946 3.400 fr.
Saint-Emilion, 1943 3.925 fr.

(Avec les étiquettes pour la mise en bouteilles, taxes et bonbonne.)

Caisse de 25 bouteilles : 3.750 francs
par deux caisses : 3.875

Vin blanc Bordeaux vieux
Vin rouge Bordeaux vieux

Caisse de 12 bouteilles : 2.800 francs
(4 Médoc 1946, 3 Graves 1947, 3 Sauternes, Château de Rolland 1943, 2 Mousseux.)

Caisse de 25 bouteilles : 5.850 francs
(4 Château Martinon, liquoreux, 4 Graves 1947, 4 Sauternes 1943, 4 Médoc 1946, 4 Saint-Emilion, 5 Mousseux.)

Grâce à notre camarade Henri Gilbert, du Stalag IV B, nous pouvons vous faire adresser directement de la propriété ces deux caisses :

Fines bouteilles
6 bouteilles Châteaufort du Pape 1947;
6 bouteilles Tavel 1947;
6 bouteilles Côtes du Rhône Blanc 1917,
soit 18 bouteilles, au prix de 4.500 fr. (rendues franco-domicile).

Vieilles réserves
6 bouteilles Châteaufort du Pape 1943;
6 bouteilles Tavel 1945;
6 bouteilles Côtes du Rhône Rouge 1945;
6 bouteilles Côtes du Rhône Vieille Peure;
6 bouteilles Côtes du Rhône Blanc 1947,
soit 30 bouteilles, au prix de 8.500 fr. (rendues franco-domicile).

Enfin vous pouvez choisir parmi ces diverses caisses de produits d'Alsace :

12 bouteilles : 3 Riesling; 2 St-Severin Rosé; 3 Muscat 47; 2 Tokay 47; 3 Mandelberg-Gewurz. 47. Franco fr. 3.200.

18 bouteilles : 3 Riesling; 4 St-Severin Rosé; 4 Muscat 47; 3 Tokay 47; 4 Mandelberg-Gewurz. 47. Franco fr. 4.650.

30 bouteilles : 2 Kriperlé; 4 St-Severin Rosé; 4 Muscat 47; 4 Tokay 47; 6 Gewurztraminer 47; 4 Dandelberg-Gewurz. 47; 4 Réserve Particulière 45. Franco fr. 5.350.

6 bouteilles : 2 Riesling; 1 St-Severin Rosé; 2 Traminer 47; 1 Mirabelle Franco fr. 2.250.

12 bouteilles : 2 Riesling; 2 St-Severin Rosé; 3 Muscat 47; 3 Mandelberg-Gewurztraminer; 1 Kirsch Supérieur; 1 Liqueur Framboise Franco fr. 4.650.

24 bouteilles : 2 Riesling; 4 St-Severin Rosé; 4 Muscat 47; 4 Tokay; 3 Mandelberg-Gewurz. 47; 3 Réserve Particulière 45; 1 Framboise; 1 Kirsch Supérieur; 1 Mirabelle; 1 Liqueur de Framboise. Franco fr. 10.100.

Nous sommes à votre disposition pour faire étudier toutes autres compositions de caisse à votre choix.

Adressez sans retard vos commandes à la Direction générale de l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Entreprise MULLER & Cie
(ancien des Oflags II B et XXI B)
BATIMENTS - TRAVAUX PUBLICS
6, boulevard d'Indochine, Paris (19^e)
Téléphone : BOTzaris 95-74

Travaux neufs ou entretiens pour Industries ou Clients particuliers, Maçonnerie, Béton armé, Plâtrerie, Peintures, etc., etc...



Le Groupement des Amicales de Camps de la région lyonnaise a tenu le 27 octobre une très intéressante réunion à laquelle étaient représentées les Amicales suivantes : VII (Martigny, Diennet, Chateaud, Gramellini); VIII (Drevet, Vial); IX (Le Tonchais); X (Berliet, Félix); XII (Dardichon, Lacroche, Mongenot); XIII (Fournel), Rawa-Ruska (Grain); 369 (Sommer, Geynet, Delmatto).

Étaient excusés : Bornat, président du Groupement, absent de Lyon; Courgenay, des XIII, absent de Lyon; Aimé Romand, de Bourges-Valence, délégué départemental de la Drôme; Mathon, délégué départemental de la Saône-et-Loire; Chabert, délégué départemental de l'Isère.

Assistaient en outre à cette réunion, Pagay, délégué régional de l'U.N.A.C., et Legaret, vice-président de l'U.N.A.C., à qui, en l'absence du président Bornat, le vice-président Fournel, souhaita la bienvenue.

Pagay exprima ensuite à Legaret tout le plaisir que procurait sa visite aux Amicales de la région lyonnaise et exposa les questions auxquelles ces Amicales voudraient voir apporter une solution le plus rapidement possible.

Le problème le plus important et le plus délicat est, sans aucun doute, la fusion entre l'A.P.G. et les Amicales. Pagay insista particulièrement sur ce point, sur l'intérêt des Amicales à se regrouper par Wehrkreis et sur le pécule des P.G.

Prenant alors la parole, Legaret tint tout d'abord à rendre hommage à la région lyonnaise, qui fournit, sur le plan amicaliste, un travail énorme. Puis il exprima son regret de ce que les contacts entre Paris et la Province ne soient pas plus fréquents.

« Malheureusement, dit-il, ces déplacements si utiles sont difficiles car ils coûtent fort cher et la trésorerie de l'U.N.A.C. ne lui permet guère de telles dépenses alors que la réduction des frais généraux s'impose en même temps que doit être recherché un accroissement des ressources. Et, à ce sujet, il convient de rendre hommage au travail qu'effectue chaque jour nos camarades Toucane, vice-président, et Simonneau, secrétaire général de l'U.N.A.C. »

Legaret aborda ensuite le problème de l'unité et montra combien, jusqu'à ce jour, il s'est révélé peu soluble à moins d'admettre tout simplement la disparition des Amicales de Camps.

Legaret énuméra les démarches entreprises, en compagnie du pré-

AU GROUPEMENT LYONNAIS

sident Seydoux, auprès de la F.N.C.P.G. Au cours de ces entrevues, l'U.N.A.C. n'a obtenu que des promesses restées sans aucune suite. L'impression très nette qui se dégage de ces faits est que, du côté Fédération, quelques-uns des membres influents ne tiennent pas du tout à ce que soit réalisée cette unité, tout au moins dans le sens où nous la comprenons.

L'orateur évoqua alors les incidents qui ont fait suite à la parution de l'article de Perrin.

« Les reproches que ce dernier nous adressait étaient parfaitement injustifiés puisqu'il ne s'agissait que d'examiner des propositions faites à l'U.N.A.C. Cette question d'adhésion à l'U.N.A.C. s'est d'ailleurs posée de la même façon à la F.N.C.P.G. La preuve en est que le président Seydoux, lors de son intervention au Congrès d'Aix-les-Bains, s'y trouvait au même titre qu'un délégué de l'U.F.A.C. qui prit la parole après lui.

« Les raisons véritables de cet

article restent donc difficilement compréhensibles. »

Legaret fit remarquer que l'U.N.A.C. et les Amicales qu'elle représente ne se sont jamais livrées à de semblables attaques, ce qui suffirait à prouver, s'il en était besoin, de quel côté se trouve la volonté d'union.

« Nos camarades de l'U.N.A.C. dit-il, souhaitent de tout cœur que l'unité se réalise sur le plan national, comme divers groupements ont su le faire à l'échelon régio-



nal. Ils sont tout prêts encore à tenter de nouvelles démarches, sans grand espoir cependant.

« En ce qui concerne la réunion des Amicales par Wehrkreis, elle peut se faire d'elle-même et se fera, mais il y a lieu de procéder avec méthode.

« Au sujet du pécule, il faut enregistrer avec satisfaction qu'il a été alloué une première tranche de 500 millions.

« Pour la suite, une première difficulté naît de la définition exacte du P.G. d'après le décret accordant la Carte du Combattant.

« Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En accordant à chaque P.G. une somme de 400 francs par mois de captivité, à raison de 50 mois et du nombre de P.G., les crédits nécessaires seraient de l'ordre de 27 milliards et nous ne pourrions jamais les obtenir dans la situation actuelle.

« D'après les propositions faites par les A.C. les crédits nécessaires seraient d'environ 11 milliards. Les obtiendrons-nous ? »

Legaret donne ensuite des indications sur la répartition des fonds, notamment en ce qui concerne cette première tranche de 500 millions attribuée aux ayants droit des décédés.

La solution la plus équitable serait, évidemment, qu'une somme forfaitaire fût allouée à chacun des ayants droit et que cette répartition fût faite par l'Administration.

Pagay donne alors lecture de lettres émanant, l'une d'André Chabert, délégué de l'Isère, l'autre d'Aimé Romand, délégué de la Drôme, qui confirment absolument les désirs qu'il exprimait au début de la réunion et qui prouvent une absolue concordance de vues en ce qui concerne la réunion en Wehrkreis et l'unité.

« Nous comprenons les difficultés que vous rencontrez dans votre tâche, déclare-t-il, et particulièrement celle résultant de la situation financière de l'U.N.A.C. Mais cette pauvreté de l'U.N.A.C., comparable à la nôtre, Groupement des Amicales de la Région lyonnaise, nous y tenons, car elle est une garantie de notre complète indépendance.

« Nous te prions, conclut-il, de faire connaître nos efforts sur le plan de l'unité, tant souhaitée par les militants de la base et en partie réalisée sur le plan local, et de demander à l'U.N.A.C. de poursuivre et d'intensifier encore ses efforts dans le même sens. »

Sur ce vœu, Fournel leva la séance après avoir chaleureusement remercié Legaret de sa visite et de son exposé si intéressant.

La période des fêtes de fin d'année est chargée en dépenses inévitables. Pourtant vous pouvez faire de notables économies en achetant tout ce dont vous avez besoin à votre

COOPÉRATIVE DE L'U.N.A.C.

Car, qu'il s'agisse de parfumerie, de confection, de vins fins, de biscuiterie, de conserves, de jouets ou de tous autres cadeaux pour grands et petits

vous y trouverez les meilleures marchandises aux meilleures conditions.

Vous avez intérêt à visiter nos magasins d'exposition et de vente

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

OUVERTS DE 9 HEURES A 20 HEURES SANS INTERRUPTION

EXCEPTIONNELLEMENT, VENTE LES DIMANCHES 24 et 31 DÉCEMBRE

Camarades de province, consultez-nous pour tous vos achats. Envoi contre remboursement.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Le pécule du P.G.

Une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à inscrire dans le budget de 1951 un crédit de 5 milliards pour réaliser la 2^e tranche du pécule aux anciens prisonniers de guerre, a été déposée le 10 novembre sur le bureau de l'Assemblée Nationale.

« L'Assemblée Nationale, disent les auteurs de la proposition, en faisant supprimer, par son vote du 21 juillet 1950, le caractère exceptionnel que le Gouvernement entendait donner à ce pécule, a marqué sa volonté de voir inscrire dans les prochains budgets les autres tranches du pécule aux anciens prisonniers de guerre qui, au cours de leur captivité, ne percevaient ni solde, ni traitement.

« En votant ensuite, le 26 juillet 1950, par 590 voix contre zéro, le chapitre 6032, l'Assemblée a confirmé sa volonté de voir attribuer le pécule aux anciens prisonniers de guerre, ce chapitre étant rédigé ainsi : « Première tranche du « pécule aux anciens prisonniers de guerre : 500 millions de francs. »

« Dans les propositions formulées par les associations d'anciens

prisonniers de guerre, il était suggéré de réaliser le pécule en trois tranches annuelles.

« Une première tranche ayant été affectée aux ayants cause des prisonniers décédés en captivité, il convient d'inscrire, pour 1951, les crédits nécessaires pour réaliser la deuxième tranche du pécule aux anciens prisonniers de guerre.

« C'est la raison pour laquelle, par cette proposition de résolution, nous invitons le Gouvernement à inscrire un crédit de cinq milliards, à ce titre, dans le budget de 1951.

« Nous vous proposons, en conséquence, d'adopter la proposition de résolution suivante :

PROPOSITION DE RÉSOLUTION
« L'Assemblée Nationale invite le Gouvernement à inscrire dans le budget de 1951, au chapitre 6032 (pécule des anciens prisonniers de guerre), une somme de cinq milliards pour réaliser la deuxième tranche du pécule aux anciens prisonniers de guerre qui, durant leur captivité, ne percevaient ni solde, ni traitement. »

A la F.N.C.P.G.

Nous avons appris, par la lecture du « P.G. », qu'au cours du V^e Conseil National de la Fédération des P.G., qui s'est tenu le mois dernier, le président Georges Lepeltier a fait connaître sa décision, — motivée par ses charges familiales et professionnelles, — de quitter ses fonctions.

PENSEZ A VOS CADEAUX

A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, vous trouverez à votre Coopérative de l'U.N.A.C., la plus grande variété de cadeaux en tous genres pour petits et grands, notamment un choix complet de poupées et d'animaux en peluche, de jouets à tous les prix mais toujours au meilleur compte, de chocolats, de confiseries, etc...

Nous serions particulièrement reconnaissants aux camarades désireux de se fournir à la Coopérative de passer dès maintenant leurs commandes de ce genre de marchandises.

Ils nous permettront ainsi de fixer nos fournisseurs sur le volume de nos besoins avant la période de fin d'année où tout réapprovisionnement serait à la fois plus difficile pour nous et plus onéreux pour eux.

Ce cadeau, Madame, lui fera sûrement plaisir, ... et vous pourrez vous en servir aussi

Plus de coupure ni d'éraflures ! Le rasoir PHILISHAVE PHILIPS permet de se raser, matin et soir, sans irritation, sans eau, sans savon, sans blaireau, n'importe où, en gardant même col, cravate et veston.

Par un doux massage quotidien, le PHILISHAVE tonifie les muscles et la peau du visage.

NOUVEAUTÉS

- Son dispositif de bague pivotante permettant de souffler les poils coupés sans démonter la tête du rasoir.
- Sa forme ovoïde épouse la paume de la main et assure la prise la meilleure dans toutes les positions.

LE RASOIR ELECTRIQUE
PHILISHAVE
PHILIPS

3 grands succès

FRANCIS AMBRIÈRE
LES GRANDES VACANCES
PRIX GONCOURT 1946

LE GRAND LIVRE SUR LES PRISONNIERS
Edition de luxe numérotée sur velin blanc 55 illustrations en noir et en couleurs de ANTOINE DE ROUX 990 fr.

□

ANDRÉ SOUBIRAN
J'ETAIS MEDECIN AVEC LES CHARS
PRIX THÉOPHRASTE RENAUDOT 1943
Nouvelle édition, plaquette en 4 couleurs et illustrations de A. BRENET 330 fr.
Tirage numéroté sur Alfa mousse 600 fr.

□

ANDRÉ SOUBIRAN
LES HOMMES EN BLANC
150^e MILLE
Deux forts volumes sur beau papier. Chaque vol. 330 fr.

□

En vente dans toutes les librairies et aux Editions S.E.G.E.P., 74, avenue Kléber, Paris (16^e)

3 beaux cadeaux

Un voyage en Forêt Noire

(Suite et fin)

Les bâtiments eux-mêmes : poste de garde, chirurgie, médecine et contagion, après avoir vu passer pendant ces cinq dernières années des familles russes et polonaises, vont être totalement remis à neuf. Menuisiers, plâtriers s'affairent actuellement dans les couloirs, les chambres, pour réparer les dégâts causés par les différents occupants. Une œuvre protestante a acheté dernièrement la propriété pour y loger les vieillards dont elle s'occupe. Des infirmiers et des sœurs nettoient déjà les chambres réparées.

Mais que de souvenirs, laissés entre les murs de ces bâtiments, se réveillent au cours de ce pèlerinage.

Souvenirs des chambres des docteurs et des infirmiers du 3^e et du 2^e étage de la Médecine et de la Contagion, de celles des infirmiers du 3^e étage de la Chirurgie, si bruyantes à certaines nuits de Noël ou du Nouvel An.

Souvenirs des salles communes des malades ou de leurs chambres, où tant et tant de camarades ont souffert et ont agonisé.

Souvenirs des salles de visites et d'opérations qui ont été les témoins de bien des souffrances.

Souvenirs du hall de la Médecine qui nous recevait tous les jours pour le rapport de 11 heures, le dimanche, pour la messe de 10 heures, et qui a vu chaque soir se dérouler des matches épiques de ping-pong.

Souvenirs de la véranda qui a permis à la troupe théâtrale et à l'orchestre, si réputés alors, de divertir, au prix de quelles fatigues supplémentaires pour les organisateurs, tous ceux qui souffraient.

Souvenirs de la cuisine où la porte, maintes fois entr'ouverte par « de petits gourmands » qui voulaient se rendre compte de ce que nous préparaient nos dévoués cuisiniers, se refermait brusquement sous la poussée brutale de l'Allemand de service.

Souvenirs enfin des caves, qui, le jour comme la nuit, au cours de nombreuses alertes, nous ont vus souvent nous réjouir lorsque nous entendions au-dessus de nos têtes les sours vrombissements des avions alliés.

Où, ce sont ces souvenirs et bien d'autres encore, qu'ont éveillé en nous ces lieux témoins de tant de souffrances physiques et morales.

Puis, sous bois, par un sentier face à l'hôpital, la visite se continue jusqu'au « Gasthaus Forelle », maison bien connue des infirmiers du Wald'ho en particulier. La bière est meilleure maintenant que celle que nous y achetions alors, et on peut se procurer à volonté des casse-croûtes, des pâtisseries de toutes sortes, chose qu'il nous était impossible de faire à ce moment.

L'on remonte ensuite derrière Forelle un chemin, qui, à travers champs, rejoint la route de Monchweiler. Aux abords du village, des hectares et des hectares de forêt ont été coupés, non pas que ce soit un des effets du bostryche qui ravage depuis quelques années nos forêts vosgiennes, car les saps de la Forêt Noire sont bien vigoureux, mais ce doit être une restitution forcée, imposée aux Allemands qui, eux, ne se sont pas gênés pour prendre chez nous le bois dont ils avaient besoin.

Et, le soir, c'est le retour à Villingen en longeant de nombreuses villas construites le long de la ri-

vière, où logent actuellement des officiers et des civils français.

Le lendemain, à l'église paroissiale, nous nous retrouvons à la messe célébrée par l'aumônier français de la région, à laquelle assistent de nombreux civils et militaires en occupation...

Notre séjour se termine par une visite au cimetière où plane encore le souvenir de nos camarades qui n'ont pas eu comme nous le bonheur de revoir leur foyer. Leur corps repose maintenant en terre de France sous l'humble croix d'un cimetière de ville ou de village, tandis que les restes de nos camarades polonais et yougoslaves attendent toujours leur transfert dans leur patrie respective.

Enfin, à midi, le car qui nous avait amenés nous reprend devant la gare pour le retour. Et à Donaueschingen, nos cars se retrouvent avec leur chargement du départ. Comme à l'aller, un repas nous est servi au Mess des Officiers pendant lequel tous échangent leurs impressions. Ceux de Constance relatent leur magnifique excursion sur le lac, à Friedrichsafen, ceux qui ont visité leur Kommando parlent de ce qu'ils ont vu. Puis tout le monde repart enchanté en direction de la France.

Après un court arrêt au lac de Titisee qui ressemble à s'y méprendre à celui de Gérardmer, nous retrouvons Fribourg, la douane, — où, cette fois, les formalités de passage se font rapidement. — le Rhin, Colmar et nos « Vosges jolies », un peu fatigués mais heureux d'avoir revu ces contrées, d'avoir ravivé en nous des souvenirs qui ne peuvent s'effacer de notre mémoire.

Mais que de soucis, que de démarches, que d'heures supplémentaires de travail, a demandé la mise au point d'un tel voyage. Aussi que tous ceux qui ont contribué, sous quelque forme que ce soit, à son organisation et à sa réalisation parfaite à tous points de vue, en soient remerciés et trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance.

Un des participants du voyage.

Les frais de correspondance sont énormes.

Quand vous nous écrivez joignez un timbre pour la réponse

Merci !

AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(Suite de la page 1)

Après discussion et vote à main levée, il est décidé de porter la cotisation annuelle de membre actif à 300 francs; pour les membres bienfaiteurs, honoraires et titulaires à vie, les cotisations restent inchangées.

Le président fait remarquer les difficultés rencontrées pour le recouvrement des cotisations, et les frais supplémentaires que supportent l'Amicale et les membres par suite du recouvrement postal.

Antonelli suggère de faire contacter les camarades retardataires par d'autres camarades de l'Amicale. Rysto se propose d'écrire à Truffy pour faire rentrer les cotisations de sa région. Cette méthode est approuvée par les membres de l'assemblée.

Le président précise également que le journal coûte cher à l'Amicale bien que depuis un certain temps nous profitons des avantages de l'U.N.A.C. pour l'impression. Il signale que cette année 11 numéros ont paru, alors que le journal devait paraître tous les 2 mois.

Langevin demande que de la propagande soit faite pour la publicité dans le journal ceci afin de réduire les frais. Un camarade demande si la périodicité du journal ne pourrait pas être réduite; Langevin répond que c'est le seul trait d'union des membres de l'Amicale et qu'il y a intérêt à continuer à le faire paraître mensuellement, principalement pour rappeler aux membres les réunions mensuelles.

Il est ensuite procédé à la nomination des membres de la Commission de vérification des comptes. Lemye fait remarquer qu'à

AS-TU PENSE
à ceux qui souffrent ?
à nos veuves, à nos orphelins,
à nos malades...

la Commission la totalité des membres convoqués n'est jamais présente. Il est décidé que seulement 3 membres feraient partie de cette commission. Par vote à main levée, il est alors procédé à l'élection des membres qui sont : Lemye Armand, Bonnefoy Louis, Bernet Charles.

LES KOMMANDOS DE SCHRAMBERG

Vous présentent à tous, ainsi qu'à votre famille, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année sans oublier tous nos camarades du V E et en particulier le Bureau de l'Amicale, et nous comptons sur la présence de tous le

DIMANCHE 7 JANVIER 1951
à 10 h. 30

au « Thermomètre », place de la République.

Les Kommandos de Schramberg adressent à leur camarade Jean Quichaud, ainsi qu'à sa famille, leurs sincères condoléances pour la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de sa femme, Mme J. Quichaud.

Crois, mon cher Jean, que je prends une grande part à ton chagrin.

Pour les Kommandos de Schramberg,
Roger HADIADI.

Ce qu'il faut savoir PRIME DE DEMENAGEMENT

Les propriétaires et locataires économiquement faibles, ainsi que ceux dont les ressources ne dépassent pas 12.000 francs par mois dans les communes de la région parisienne (ce plafond étant à diminuer de l'abattement de zone applicable dans les autres communes) peuvent bénéficier d'une prime de déménagement et de réinstallation lorsqu'ils quittent, pour se retirer à la campagne, une ville dans laquelle existe un service du logement, ou dans laquelle est perçue la taxe de compensation.

Cette prime est également accordée à ces mêmes personnes lorsqu'elles libèrent, dans les mêmes communes, un local insuffisamment occupé, pour se resserrer dans un local plus petit.

Mais dans les deux cas, il faut que la demande soit présentée avant le 31 décembre 1950.

Les intéressés obtiendront toutes précisions utiles sur les conditions d'attribution de cette prime auprès des maires (service du logement dans les communes où il en existe), qui tiennent à leur disposition les imprimés nécessaires à l'établissement de leur demande.

Le Gérant : PIFFAULT
Imp. Montourev, 4 bis, r. Nobel, Paris

Le discours du Président

(Suite de la page 1)

Notre grand bal du mois d'octobre, qui a eu lieu dans ces mêmes salles, organisé par les mêmes animateurs, a eu, lui aussi un succès que nos amis peuvent récidiver au début de l'an prochain. En mars 1951, notre fête annuelle devra, si vous voulez y participer et nous aider, éclipser toutes nos précédentes manifestations.

Cette année, notre journal a paru chaque mois; cela a été pour votre Comité un gros souci financier, mais, avant de vous en entretenir, je tiens à remercier particulièrement, le rédacteur en chef du « Captif », Henri Perron, qui a su rendre si attrayant et si vivant notre journal. Vous entendrez, lors de la lecture du rapport financier que le journal est la dépense la plus importante; les 11 numéros tirés cette année nous coûtent plus de 150.000 francs et nous devons craindre que, les hausses sur le papier et sur les salaires se répercutant sur notre prix de revient, il ne nous soit plus possible de continuer la périodicité mensuelle si nos ressources n'augmentent pas.

Devons-nous augmenter la cotisation, nous en discuterons tout à l'heure. Je puis vous assurer que,

si vous vouliez nous aider à collecter et à amplifier notre courant d'adhésions, nous n'aurions pas à envisager d'augmentation de cotisation.

Nous avons eu, cette année, un millier de cotisants, beaucoup trop de nos camarades n'ont payé que lors du mandat « recouvrement », c'est une charge supplémentaire pour l'Amicale.

Nous avons parmi nous des chefs d'entreprises ou des camarades occupant des postes de commandement dans d'importantes firmes.

Parmi eux, seuls deux camarades nous apportent de la publicité pour le journal. Si également de ce côté vous vouliez faire un effort, nous pourrions amoindrir le prix de revient du journal.

Nous avons terminé cette année la distribution aux veuves et aux orphelins de la somme de 1.200.000 francs provenant de la caisse d'entraide au camp. Dorénavant nous ne devons compter que sur les ressources propres de l'Amicale pour assurer l'entraide.

Nous avons pu également prendre à notre charge l'envoi d'enfants en colonies de vacances.

Le Livre Souvenir vient de sortir. L'Amicale a suivant la décision de l'Assemblée générale avancé la somme nécessaire à l'édition, soit près de 200.000 francs pour 1.000 exemplaires. La vente complète de ces livres doit assurer à l'Amicale un bénéfice d'une centaine de mille francs. Vous devez être des propagandistes d'« Histoires du Temps Perdu ».

Votre Comité vient de faire une réalisation unique dans les annales des Amicales de camps; il serait regrettable qu'une telle idée se termine par un fiasco financier. Quel que soit le Stalag auquel appartenait l'ancien prisonnier, il captivera tous les anciens prisonniers.

Vous avez constaté le développement de cette maison des Amicales que nous voulons non seulement attrayante mais utile à tous.

Le bar, le restaurant à prix modique rendent de grands services. La coopérative qui fonctionne depuis quelques mois est ouverte à tous. En cette fin d'année, une ciste s'impose et vous trouverez certainement des articles à des prix inférieurs au commerce.

Si l'U.N.A.C. cherche à rendre service, elle ne se désintéresse pas pour autant des revendications des anciens P.G. Membre du Comité Directeur de l'U.N.A.C., je puis vous assurer qu'en ce qui concerne le pécule, elle a effectué de nombreuses démarches auprès du Ministère et des parlementaires, pour attirer l'attention à ce sujet.

Les élections étant proches, nous devons exiger de nos candidats qu'ils s'engagent à faire aboutir au Parlement le vote de cette loi.

En conclusion, j'ai plaisir à constater que notre Amicale est certainement une des plus vivantes et agissantes parmi les Amicales de cette maison. Chacun d'entre nous se doit d'être un amicaliste agissant; il faut doubler notre effectif. C'est possible avec votre aide; rappelez à tous vos anciens camarades de Kommandos qu'il existe une Amicale du Stalag V B et qu'ils se doivent d'y adhérer.

Avant de terminer, au nom de tous mes camarades du Comité, je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée et suis persuadé que votre concours ne nous fera pas défaut.

MAISONS RECOMMANDEES

FAURE, Fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e).

G. MENIER, Optique, Photo, Cinéma, 122, rue des Bourguignons, Asnières (Seine).

Waterman



La meilleure encre...
traitée à l'HEXA-fluid

FABRIQUE DE MEUBLES RYSTO Raymond

7 ter, avenue de St-Mandé
Ex-No 5305
Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER CHAMBRES

A COUCHER STUDIOS MEUBLES

DE BUREAUX COMMERCIAUX TOUT

CE QUI CONCERNE L'AMEUBLEMENT

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas

à téléphoner ou à écrire
Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION

MADAME !

Voulez-vous faire plaisir à votre mari pour ses étrennes 1951 ?

Offrez-lui donc :

"HISTOIRES DU TEMPS PERDU"

C'est l'histoire de son Stalag et ça ne vous coûtera que 350 francs !

Adressez votre mandat à l'Amicale V B, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).